MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Chamarande

Autres communes :

R500

Appellation : Domaine de Chamarande

Monument(s)

Appellation : Domaine de Chamarande

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 23/02/1955

Étendue de la protection : Partie du parc délimitée par le plan annexé à l'arrêté : inscription par arrêté du 23 février 1955

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.